

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
25 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le 25 septembre, le Conseil Municipal de ST HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 19 septembre 2014

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mme BASQUIN Danièle, Mr QUENNESSON Gérard, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mme MORELLE Carole, Mr DHAUSSY Jérôme, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme CARREZ Danièle, Mr GAUDRY Michael, Mme LAPOINTE Christiane, Mr DEBIEVE Laurent, Mme STIEVENARD Catherine, Mr CARLIER Benoît, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) : Mr LEDUC Jean qui a donné procuration à Mme LEMAIRE Marie-Paule

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande une minute de silence en l'honneur d'Hervé GOURDEL, sauvagement assassiné par un groupe de djihadistes algériens.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue, à savoir :

Exonération totale des pénalités de retard à la SARL LECLERCQ TP dans le cadre des travaux du PEDIBUS.

I – PRESENTATION DES DIFFERENTES ACTIONS DU PROGRAMME BOREAL (Baisse des Ordures Résiduelles par l'Action Sociale)

La commune en tant que membre de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, fait partie du Programme BOREAL. Ce Programme est un programme local de prévention des déchets qui rassemble 7 intercommunalités du bassin de vie Hainaut-Ostrevent-Cambrésis. L'objectif est de réduire de 7 %, sur 5 années les Ordures Ménagères et Assimilées et d'en diminuer la toxicité. Depuis 2012, de nombreuses actions ont déjà été menées dans ce but.

II - TRAVAUX FOYER RURAL - LANCEMENT CONSULTATION ARCHITECTESP

Par 18 voix pour et 1 abstention (Mr PROUVEUR) :

Lancement de la consultation d'architecte pour l'étude et la maîtrise d'œuvre complète du projet de travaux de rénovation partielle et de remise aux normes de sécurité et d'hygiène, et autorisation à Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et les signatures qui s'imposent pour la consultation de plusieurs architectes.

III - DECISION MODIFICATIVE N° 2

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
D001 : RESULTAT D'INV. REPORTE (DEFICIT)	- 18 111 .00 €	
R001 : RESULTAT D'INV. REPORTE (EXCEDENT)		+ 70 204.94 €
D2115 : IMMOBILISATION CORPORELLE TERRAINS BATIS	+ 45 000.00 €	
D2313 : IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	+ 43 315.94 €	

Adoptée à l'unanimité

IV - RECONDUCTION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT AU 1ER JANVIER 2015

Reconduction, à compter du 1er janvier 2015, de la taxe d'aménagement au taux de 5 % ainsi que les exonérations.

Adoptée à l'unanimité

V - CREATION REGIE AVEC MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT POUR LE PAIEMENT DES SERVICES COMMUNAUX OUVERTURE D'UN COMPTE DE DEPOT DE FONDS

Il leur est proposé d'utiliser un nouveau moyen de règlement des factures au titre de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire (garderie et NAP) et de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : il s'agit du prélèvement automatique. Une information sera transmise aux familles et un contrat de demande de prélèvement leur sera proposé. Ce moyen de prélèvement sera mis en place à partir de janvier 2015.

Adoptée par 16 voix pour et 3 abstentions (Mme CHADUFAUX, Mrs PROUVEUR et DEFAUX J-F).

VI - TARIFS ALSH PETITES VACANCES

OCTOBRE 2014 ET FEVRIER 2015

TARIF A LA SEMAINE DE 5 JOURS A 8 HEURES /JOUR AVEC REPAS		
Q.F	ENFANTS DE ST HILAIRE	ENFANTS EXTERIEURS
0€ A 369€	8,00 €	10,00 €
370 € A 499 € INCLUS	18,00 €	18,00 €
500 € A 600 € INCLUS	24,00 €	24,00 €
PLUS DE 600 €	35,00 €	85,00 €

AVRIL 2015

TARIF A LA SEMAINE DE 4 JOURS A 8 HEURES /JOUR AVEC REPAS		
Q.F	ENFANTS DE ST HILAIRE	ENFANTS EXTERIEURS
0€ A 369€	6,40 €	8,00 €
370 € A 499 € INCLUS	14,40 €	14,40 €
500 € A 600 € INCLUS	19,20 €	19,20 €
PLUS DE 600 €	28,00 €	68,00 €

Adopté à l'unanimité

VII - RECRUTEMENT ANIMATEURS ALSH PETITES VACANCES

Recrutement d'animateurs diplômés pour l'encadrement de l'ALSH des petites vacances d'octobre 2014, février et avril 2015 en fonction des inscriptions. La direction du centre sera assurée par Madame LERIQUE Marie, titulaire en poste à la mairie. La rémunération des animateurs diplômés sera celle d'un adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet au 1er échelon de l'échelle 3 indice brut 330 (date d'effet pour 2014 au 01/02/14, pour 2015 date d'effet au 01/01/2015).

Adopté à l'unanimité

VIII – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Demande de subvention de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc et Tunisie (FNACA) de Saint Vaast en Cambrésis pour participer au financement d'un voyage à Gravelines pour le 37ème congrès départemental.

Par 5 abstentions (Mrs DEBIEVE, PROUVEUR, DEFAUX J-F, GERARD et Mme CHADUFAUX) et 14 voix contre décide de ne pas verser de subvention à la FNACA.

IX - AUDIT FINANCIER DE LA COMMUNE

Engagement d'un audit sur les finances de la commune.

Adopté par 15 voix pour et 4 voix contre (Mme CHADUFAUX, Mrs PROUVEUR, GERARD, DEFAUX J-F)

X - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES, LA TELETRANSMISSION ET LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Adhésion au groupement de commandes relatif à la dématérialisation des procédures, la télétransmission et la sécurité des systèmes d'information ;

Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord coordonnateur du groupement et autorisation à Mr le Maire à signer la convention.

Adoptée à l'unanimité.

XI - PROJET EOLIEN AUTORISATION DE SIGNATURE

La Société « Ecotera Développement SAS » Sise à LILLE 521 boulevard du Président Hoover, envisage la construction d'un parc éolien sur les communes de Saint-Python, Viesly, Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Saint-Vaast-en-Cambrésis. Suite à la demande conjointe de Ecotera Développement et de la société LES VENTS DE L'EST CAMBRESIS, société d'exploitation du futur parc éolien dit « des Chemins de Grès », le conseil municipal émet un avis favorable par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme STIEVENANRD, Mrs GAUDRY, CARLIER et DEBIEVE) à la demande de la société «LES VENTS DE L'EST CAMBRESIS» et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les conventions à intervenir pour l'obtention des autorisations à construire le projet de parc éolien et pour la réalisation de son chantier de construction, notamment conventions de voirie et de câblage, de surplomb ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

XII – ADHESION DE NOUVELLES COMMUNAUTES DE COMMUNES AU SIDEN-SIAN

Le conseil municipal se prononce favorablement sur l'adhésion des nouvelles communautés de communes du Val d'Oise et OSARTIS-MARQUION au SIDEN-SIAN.

XIV - ADHESION AU PARTENARIAT CDG59 – CHRU DE LILLE

Adhésion au partenariat CDG59 et CHRU de LILLE pour la réalisation d'expertises dans les domaines de spécialités suivantes :

- rhumatologie, dermatologie, allergies, pneumologie, neurologie, ophtalmologie, oncologie, troubles ORL et troubles liés aux conséquences des RPS.

Et autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention d'adhésion.

Adoptée à l'unanimité.

XV – MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'AMF

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Adoptée à l'unanimité.

XVI - PERCEPTION ET REVERSEMENT DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE PAR LE SIDEC

Autorisation est donnée au S.I.D.E.C (Syndicat Intercommunal de l'Énergie du Cambrésis) pour le reversement à la commune de la fraction du produit de la TCFE perçu selon les modalités définies au Comité Syndical à compter du 1^{er} janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité.

XVII – QUESTIONS DIVERSES

- Dissolution du C.H.A (Comité Hilairien d'Animation) : répartition du reliquat en caisse entre diverses associations ayant en charge les jeunes ;

- Envahissement des taupes au terrain de foot : intervention d'un taupier (12 passages) contrat annuel

- Commission liste électorale :

Représentant du Préfet : Mr Marcel HUCLIEZ - Représentant du Tribunal : Mr Jean-Marie BASQUIN ;

- création d'un site internet (entièrement réalisé par Mr Fabrice DUPONT) ;

- rediffusion du compte rendu des réunions de conseil format papier ;

- logement communal 2 rue des Écoles libre, les locataires résident aux Hortensias ;

- écoles : les repas des instituteurs seront payants. La question a été évoquée pour le personnel communal mais non traitée à ce jour ;

- protestation électorale présentée par les membres de l'opposition rejeté par le tribunal administratif de LILLE ;

- divagation des chiens et déjection, un rappel à la loi sera diffusé ;

- coopérative agricole ; gêne au niveau des poussières pour certains riverains du quartier. Des efforts ont été faits par la société (ventilateurs et filtres) ;

- remerciements pour le bon d'achat de Melle Crauck lauréate du prix académique de dictée ;

- un sondage va être lancé auprès des parents des élèves de CM2 de Saint Hilaire pour des vacances de neige pendant les vacances de février 2015 ;

- Stationnement handicapés sur la place, un autre endroit n'est-il pas mieux adapté ? Le seul endroit adapté en raison des distances ;

- arbres sur la place : essence mal choisie et non adaptée.

Séance levée à 21 H 30.